



Quatre semaines de préparation

À L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN TERMINALE DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

EN RÉSUMÉ

Quatre semaines à partir de début juin après les épreuves d'enseignement général et professionnel ;

- des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), avec un ou plusieurs lieux d'accueil ;
- un temps de regroupement pour la préparation et la passation de l'oral de projet ;
- **le cas échéant, des activités complémentaires en établissement** : entrepreneuriat, certifications ou habilitations favorisant l'employabilité, entretiens avec des conseillers de France Travail ou des missions locales (AvenirPro).

OBJECTIFS

Permettre à l'élève de préparer et faciliter son insertion directe dans l'emploi, en accroissant sa professionnalisation, enrichissant son CV et ses lettres de motivation.

Mieux accompagner les élèves dans leur projet professionnel, en allant au-delà du diplôme, pour faciliter cette transition complexe entre la formation et l'emploi.

Favoriser une insertion professionnelle directe, parfois dans l'entreprise où s'est déroulé le parcours.

EN AMONT

Pendant l'horaire de soutien au parcours

- Suivre les séances prévues dans le cadre du parcours personnalisé destiné à préparer son projet professionnel, poursuites d'études ou insertion.

- Identifier les compétences acquises et à développer.
- Adopter une démarche réflexive sur les situations de travail en PFMP.
- Participer à des actions dans le cadre d'AvenirPro (interventions de conseillers de France Travail ou des missions locales auprès des élèves).

Rappels

- Convention obligatoire pour chaque lieu de PFMP.
- Versement de l'allocation de PFMP.
- Non pris en compte pour l'obtention du baccalauréat professionnel.